



## **Etat d'avancement :**

### **semaine 6**

L'Institut Scientifique de la Santé publique (ISP) a fait une analyse scientifique du samedi 13 janvier 2006, c'est-à-dire le jour où la Belgique a été confrontée pour la première fois à une infection humaine potentielle au virus H5N1. Dans la soirée du vendredi 13 janvier 2006, un journaliste russe qui habite à Uccle en Région Bruxelloise s'est présenté à l'hôpital présentant des symptômes grippaux. Il rentrait la veille d'un voyage dans l'Est de la Turquie, région où la grippe aviaire avait été détectée. La personne s'était rendue sur place dans un hôpital et des fermes. Les symptômes que le patient présentait lors de son arrivée à l'hôpital étaient une toux et une température élevée. Puisque ces symptômes étaient combinés avec un séjour dans une région contaminée et un contact probable avec des volatiles, l'hôpital a décidé de suivre la procédure établie par le Commissariat interministériel Influenza. L'ISP a évalué l'approche mise en œuvre par la Belgique. Il émet certains conseils d'amélioration. Le texte peut être consulté en version anglaise via le lien:

<http://www.eurosurveillance.org/ew/2006/060126.asp#2>

Le Commissariat interministériel a contacté, en collaboration avec le call center, tous les cercles de médecins généralistes, afin de les encourager à diffuser vers leurs membres l'info sur la procédure: "Suspicion de H5N1 chez l'homme". 152 cercles ont été contactés. De façon générale, le feedback était positif, mais certains cercles ont estimé que ce n'était pas à eux de passer l'information à leurs membres. Cependant, le call center a pu les convaincre de la nécessité de diffuser à leur tour la procédure et la lettre d'information. 3 cercles ont refusé de collaborer. Les médecins et le personnel des services de santé jouent un rôle important dans l'approche adéquate d'une éventuelle pandémie. C'est pourquoi il est indispensable qu'ils soient parfaitement au courant de toutes les procédures et toutes les conventions ayant trait à cette problématique. Pour pouvoir mieux atteindre ces personnes, le Commissariat interministériel Influenza a mis à leur disposition un projet de e-learning sur le site internet [www.influenza.be](http://www.influenza.be). D'autre part, on vise aussi à mettre en place des liens de coopération avec certaines autres organisations et avec la presse spécialisée (p.ex. les cercles de médecins généralistes, les groupes GLQ, les associations scientifique, Le Généraliste et Le Journal du Médecin, ...

La semaine passée, Saniport a mis au point, en collaboration avec Biac, la procédure pour les exploitants d'aéroports et les compagnies de navigation aérienne, pour le cas où l'on soupçonne un passager d'être infecté par le virus H5N1. Cette procédure sera adaptée en fonction de la situation dans les autres aéroports pour y être lancée également.

Les personnes désirant en savoir plus sur la grippe saisonnière ordinaire, la grippe aviaire ou une pandémie de grippe éventuelle peuvent consulter le site internet [www.influenza.be](http://www.influenza.be) ou téléphoner au numéro gratuit 0800 99 777.